JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 92 (1951), p. 41-63

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1951__92__41_0>

© Société de statistique de Paris, 1951, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

VII

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — ÉTAT DE LA POPULATION

1. Population au 1er janvier 1949

Depuis le dénombrement du 10 mars 1946 la population de la France s'est assez sensiblement modifiée du fait du relèvement spectaculaire de la fécondité, accompagné d'une diminution de la mortalité, observé dès 1946. A l'aide des statistiques annuelles des mariages, divorces, naissances et décès, il est possible de tenir une comptabilité de la population qui permet de connaître, au 1er janvier de chaque année, la répartition des individus par sexe, âge et état matrimonial. Le seul élément d'incertitude y est introduit du fait des mouvements migratoires sur lesquels on n'est que très imparfaitement renseigné. Néanmoins l'état de la population au début de chaque année permet d'apprécier de façon relativement certaine l'évolution des principales tendances démographiques.

Le tableau de la page 42 fournit la population évaluée le 1er janvier 1949, sur la base des résultats du dénombrement de 1946 et compte tenu de l'excédent des naissances sur les décès.

La forte fécondité enregistrée depuis 1946 a considérablement renforcé au 1er janvier 1949 l'effectif des enfants âgés de 0 à 4 ans : il dépasse d'environ 60 % celui du 1er janvier 1946. En revanche, les groupes entre 5 et 20 ans sont plus faibles en raison de l'avance en âge des générations marquées de la décrois-

1. Population évaluée au 1er janvier 1949 et au 1er janvier 1946.

Age	Sexes réunis		Sexe masculin						Sexe féminin					
	1946	1949	1946	1949					1946	1949				
			Total	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Total	Total	Célibataires	Mariés	Veuves	Divorcées
0- 4	2.268,4	3.567,1	1.153,7	1.816,4	1.816,4	—	—	—	1.114,7	1.750,7	1.750,7	—	—	—
5- 9	2.642,2	2.611,0	1.333,1	1.322,3	1.322,3	—	—	—	1.309,1	1.288,7	1.288,7	—	—	—
10-14	3.016,5	2.870,8	1.520,1	1.445,3	1.445,3	—	—	—	1.496,4	1.425,5	1.425,5	—	—	—
15-19	3.243,6	3.195,1	1.631,6	1.608,8	1.598,5	10,2	0,1	ε	1.612,0	1.586,3	1.489,0	96,9	0,3	0,1
20-24	3.258,4	3.222,6	1.627,2	1.614,2	1.220,3	391,3	1,1	1,5	1.631,2	1,608,4	793,0	805,4	3,7	6,3
25-29	2.483,7	3.064,0	1.229,2	1.520,0	507,9	994,6	4,3	13,2	1,254,5	1.544,0	334,4	1.164,5	14,9	30,2
30-34	2.530,7	1.980,9	1.248,2	973,6	188,0	757,1	5,6	22,9	1.282,5	1.007,3	136,1	809,4	24,5	37,3
35-39	3.087,3	3.034,8	1.536,5	1.502,8	220,3	1.223,9	15,6	43,0	1.550,8	1.532,0	172,8	1.250,3	58,3	50,6
40-44	3.137,0	3.092,0	1.568,7	1.540,4	187,7	1.283,6	27,9	41,2	1.568,3	1.551,6	172,5	1.239,4	93,9	45,8
45-49	2.928,1	3.016,2	1.430,2	1.496,2	150,5	1,269,1	43,0	33,6	1.497,9	1.520,0	170,7	1.161,1	149,0	39,2
50-54	2.446,3	2.558,0	1,058,6	1.151,3	94,6	983,6	50,5	22,6	1.387,7	1.406,7	168,3	986,5	220,3	31,6
55-59	2.225,4	2.203,2	956,7	932.4	67,8	789,7	59,5	15,4	1.268,7	1.270,8	148,9	780,2	316,0	25,7
60-64	2.044,8	2.025,9	867,8	852,2	59,7	694,5	85,5	12,5	1.177,0	1.173,7	123,9	607,5	420,3	22,0
65-69	1.782,1	1.730,5	757,0	714.9	49,8	545,0	110,7	9,4	1.025,1	1.015,6	103,6	425,3	470,3	16,4
70-74	1.461,9	1.420,2	613.8	585,1	39,6	401,9	137,4	6,2	848.1	835,1	84,9	257,3	482,1	10,8
75-79	879,4	888,4	349,0	347,3	22,0	205,1	117,3	2,9	530,4	541,1	54,1	109,9	371,6	5,5
80-84	482,5	443,9	174,3	157,4	9,0	74,7	72,8	0,9	308,2	286,5	27,2	36,7	220,3	2,3
85-89	172,3	160,1	55,4	49,7	2,6	17,8	29,1	0,2	116,9	110,4	9,9	10,2	89,7	0,6
90-94	36,7	31,3	10,1	8,0	0,4	2,2	5,4	ε	26,6	23,3	1,8	2,1	19,3	0,1
95-99	4,7	4,2	1,1	1,0	0,1	0,2	0,7	ε	3,6	3,2	0,3	0,4	2,5	ε
100 et plus	0,4	0,5	0,1	0,1	ε	0.1	ε	—	0,3	0,4	0,1	ε	0,3	—
Total. .	40.132,4	41.120,7	19.122,4	19.639,4	9,002,8	9.644,6	766,5	225,5	21.010,0	21,481,3	8.456,4	9.743,1	2.957,3	324,5

sance de la natalité au cours de la décade ayant précédé la deuxième guerre mondiale. Enfin, le groupe d'âge de 30 à 34 ans comprenant en 1949 la totalité des cinq classes creuses (générations de 1915 à 1919), se réduit à un minimum : 1.980.000 contre 2.530.000 en 1946.

On enregistre également une légère modification de la répartition classique de la population entre jeunes (moins de 20 ans), adultes (20 à 59 ans), vieillards (60 ans et plus).

Répartition de la population suivant trois groupes d'âge.

1er JANVIER	SEXES RÉUNIS				SEXE MASCULIN				SEXE FÉMININ			
	Ensemble	Jeunes	Adultes	Vieillards	Ensemble	Jeunes	Adultes	Vieillards	Ensemble	Jeunes	Adultes	Vieillards
1946	100	28	55	17	100	29	56	15	100	26	55	19
1949	100	30	54	16	100	32	54	14	100	28	53	19

L'accroissement des effectifs de jeunes a entraîné une baisse correspondante de la proportion des adultes et des vieillards, sauf pour les femmes âgées de plus de 60 ans dont le nombre relatif est resté stationnaire grâce à l'accroissement plus prononcé (que pour le sexe masculin) de la longévité.

Quant à la répartition de la population par sexe, le déséquilibre en faveur du sexe féminin résultant de la guerre commence à s'atténuer, la proportion des femmes pour 1.000 hommes passant de 1.098 en 1946 à 1.094 en 1949.

2. Statistique des familles.

La documentation relative à l'état de la population recueillie lors du dénombrement du 10 mars 1946 vient de s'enrichir des premières données relatives aux familles (1).

En voici les résultats essentiels.

Comme lors des recensements précédents, le nombre des familles, en 1946, a été déterminé à l'aide des bulletins individuels des hommes mariés, veufs et divorcés ainsi que de ceux des femmes veuves. Ils ont été exploités suivant les diverses caractéristiques : nombre total d'enfants, nombre d'enfants n'ayant pas atteint un certain âge; état matrimonial, âge, profession du chef de famille.

Les résultats en cours d'élaboration à l'Institut National de la Statistique et des Études économiques n'ont pas encore fait l'objet du volume traditionnel sur les familles. Cependant, une première publication de renseignements globaux (2) permet de constater l'évolution du nombre et de la composition des familles depuis 1936.

---

(1) Voir : *Bulletin mensuel de Statistique de l'I. N. S. E. E.*, supplément trimestriel avril-juin 1950.

(2) Résultats estimés d'après les données définitives de 69 départements.

Le tableau ci-après dresse le bilan des créations, suppressions ou mutations de familles au cours de la décade 1936-1946.

		Ensemble	Hommes mariés	Hommes veufs ou divorcés	Femmes veuves
Familles recensées en 1936.		13 340	9 497	989	2 854
Création (+) ou disparition (—) de familles entre 1936 et 1946	Par mariage. . . .	+ 2 103	+2 598	— 323	— 172
	Par divorce . . .	—	— 219	+ 219	—
	Par décès masculins	— 775	—1 812	— 775	+ 1 812
	Par décès féminins .	— 1 517	— 900	+ 900	— 1 517
Solde des créations et disparitions de 1936 à 1946		— 189	— 333	+ 21	+ 123
Familles calculées en 1946		13 151	9 164	1 010	2 977
Familles dénombrées en 1946		12 981	9 028	969	2 984
Migration apparente de 1936 à 1946 . .		— 170	— 136	— 41	+ 7

De 13.340.000 en 1936 le nombre de familles est tombé à 12.981.000 en 1946, soit une diminution totale de 359.000 familles dont 189.000 résultent des créations et suppressions naturelles, quant au résidu de 170.000 familles en moins, il est à porter au compte des « migrations apparentes », solde qui doit comprendre également certains décès non enregistrés à l'état civil.

La composition des familles recensées en 1946 est fournie par le tableau de la page 45.

En raison de la dénatalité ayant précédé la guerre de 1939-1945, le nombre des familles sans enfant de moins de 14 et de 16 ans en 1946 a augmenté. En revanche, la forte natalité survenue après la première guerre mondiale a fait diminuer le nombre des familles sans enfants de tous âges, résultat qui se traduit par une augmentation du nombre moyen des enfants de tous âges par famille : 1,84 en 1946 contre 1,80 en 1936.

Nombre moyen d'enfants pour 100 familles.

ENFANTS AGÉS DE	ENSEMBLE des familles		FAMILLES DONT LE CHEF EST					
			Un homme marié		Un homme veuf ou divorcé		Une femme veuve	
	1936	1946	1936	1946	1936	1946	1936	1946
Moins de 14 ans.	65	57	85	76	21	20	12	11
Moins de 16 ans.	75	66	98	88	26	26	16	15
Moins de 21 ans.	88	89	112	115	37	42	26	27
Tous âges.	180	184	177	182	184	182	189	188

Il est évident que la situation à la date du dernier recensement est largement dépassée en raison de la forte natalité qui caractérise les cinq années qui nous séparent du début de l'année 1946. Malheureusement, la tenue à jour de la statistique des familles est impossible à réaliser en l'état actuel de la documentation démographique, de sorte que des résultats complets plus récents que ceux datant de 1946 font entièrement défaut.

Familles suivant l'état matrimonial de leur chef.

La guerre 1939-1945 a eu pour conséquence l'accroissement de la proportion des femmes veuves qui de 21,4 % en 1936 s'élève à 23,0 % en 1946. Alors que la

Familles d'après l'état matrimonial du chef de famille et le nombre d'enfants survivants n'ayant pas atteint un âge donné.

Nombre d'enfants survivants par familles	NOMBRES ABSOLUS EN MILLIERS					RÉPARTITIONS POUR 1.000					Nombre d'enfants survivants par famille
	Année 1936	Année 1946				Année 1936	Année 1946				
	Ensemble des familles	Ensemble des familles	Familles dont le chef est			Ensemble des familles	Ensemble des familles	Familles dont le chef est			
			un homme marié	un homme veuf ou divorcé	une femme veuve			un homme marié	un homme veuf ou divorcé	une femme veuve	
Enfants de moins de 14 ans.											
0	8.644,9	8.945,4	5.313,9	849,3	2.782,2	648	689	589	877	932	0
1	2.410,7	2.124,1	1.929,2	73,7	121,2	181	164	214	76	41	1
2	1.309,0	1.097,7	1.019,9	28,4	49,4	98	85	113	29	17	2
3	564,9	455,6	426,1	10,5	19,0	42	35	47	11	6	3
4	233,5	195,4	184,2	3,9	7,3	18	15	21	4	3	4
5	103,5	89,8	85,1	1,8	2,9	8	7	9	2	1	5
6	45,2	42,1	40,2	0,7	1,2	3	3	4	1	»	6
7	18,1	19,3	18,5	0,2	0,6	1	1	2	»	»	7
8 et plus	9,8	11,2	10,9	0,1	0,2	1	1	1	»	»	8 et plus
Ensemble	13.339,6	12.980,6	9,028,0	968,6	2.984,0	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Ensemble
Enfants de moins de 16 ans.											
0	8.138,7	8.468,0	4.916,5	822,2	2.729,3	610	653	545	849	914	0
1	2.542,4	2.285,3	2.050,6	86,8	147,9	191	176	227	90	50	1
2	1.473,3	1.235,7	1.137,4	36,0	62,3	110	95	126	37	21	2
3	664,0	530,5	490,9	13,7	25,9	50	41	54	14	9	3
4	284,1	239,7	223,3	5,6	10,8	21	18	25	6	4	4
5	130,5	115,3	108,0	2,6	4,7	10	9	12	3	2	5
6	61,3	56,9	54,1	0,9	1,9	5	4	6	1	»	6
7	27,1	28,0	26,8	0,4	0,8	2	2	3	»	»	7
8 et plus	18,2	21,2	20,4	0,4	0,4	1	2	2	»	»	8 et plus
Ensemble	13.339,6	12.980,6	9.028,0	968,6	2,984,0	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Ensemble
Enfants de moins de 21 ans.											
0	7.397,4	7.295,0	3.997,4	744,9	2.552,7	555	562	443	769	855	0
1	2.814,6	2.679,7	2.322,4	122,8	234,5	211	207	257	127	79	1
2	1.684,4	1.583,6	1.419,0	56,9	107,7	126	122	157	59	36	2
3	780,9	717,4	646,1	23,9	47,4	59	55	72	25	16	3
4	346,2	340,6	308.8	10,5	21,3	26	26	34	11	7	4
5	164,4	171,9	156,5	4,9	10,5	12	13	17	5	4	5
6	81,1	92,9	85,3	2,4	5,2	6	7	10	2	2	6
7	38,9	48,9	45,3	1,2	2,4	3	4	5	1	1	7
8 et plus	31,7	50,6	47,2	1,1	2,3	2	4	5	1	»	8 et plus
Ensemble	13.339,6	12.980,6	9.028,0	968,6	2.984,0	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Ensemble
Enfants de tous âges.											
0	3.040,3	2.778,5	1.931,4	232,3	614,8	228	214	214	240	206	0
1	3,896,3	3.877,7	2.737,1	274,2	866,4	292	299	303	283	290	1
2	2.997,4	2.981,0	2.091,1	207,9	682,0	225	230	232	215	228	2
3	1.600,3	1.546,1	1.057,2	114,4	374,5	120	119	117	118	126	3
4	827,5	805,7	542.8	62,4	200,5	62	62	60	65	67	4
5	443,8	433,9	290,0	34,0	109,9	33	33	32	35	37	5
6	248,0	249,3	166.5	19,6	63,2	19	19	18	20	21	6
7	137,0	140,7	94,9	10,9	34,9	10	11	11	11	12	7
8 et plus	149,0	167,7	117,0	12,9	37,8	11	13	13	13	13	8 et plus
Ensemble	13.339,6	12.980,6	9.028,0	968,6	2.984,0	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	Ensemble

proportion des hommes veufs ou divorcés reste stationnaire à 7,5 %, celle des hommes mariés s'abaisse de 71,2 % à 69,5 %.

Ce sont les familles constituées par un couple de mariés qui ont provoqué l'augmentation générale du nombre moyen d'enfants par famille; dans les familles présidées par un homme veuf ou divorcé ou par une veuve, cette moyenne est en baisse par rapport à 1936.

3. Les exploitations agricoles.

Dans la publication des résultats du dénombrement de 1946, un volume spécial a été consacré aux exploitations agricoles (1).

Pour la première fois, lors d'un dénombrement général de la population, les agriculteurs ont été sollicités de remplir un questionnaire spécial dont l'exploitation mécanographique a permis d'extraire les renseignements les plus divers. Signalons, entre autres, l'établissement de statistiques par régions agricoles, documentation qui offre un intérêt tout particulier étant donné le caractère très spécial propre à chaque région.

Les résultats essentiels de la statistique agricole se résument comme suit :

Un quart de la population française, soit 10.250.000 personnes vivent de l'exercice d'une profession agricole. Ce renseignement a été établi pour chaque commune; il constitue une documentation nouvelle, très appréciée de nombreux utilisateurs.

L'agriculture occupe 7.270.000 personnes dont 4.020.000 hommes et 3.250.000 femmes. Parmi les hommes, on compte 2.040.000 patrons, 1.060.000 aides familiaux et 920.000 salariés. La population active féminine représente plus de trois quarts de la population active masculine; elle comprend 1.910.000 patronnes, dont 1.575.000 épouses de patrons et 250.000 veuves. La main-d'œuvre familiale atteint 1.060.000 (effectif égal à celui des hommes), auquel s'ajoute 280.000 salariées. La main-d'œuvre salariée des deux sexes s'élève donc à 1.200.000 unités.

Si, des 2.500.000 exploitations agricoles, on ne retient que celles dont la surface cultivée est au moins d'un hectare, elles se répartissent de la façon suivante : 34 % sont mises en valeur par les patrons seuls (secondés par leur épouse dans la plupart des cas), 44 % par les patrons aidés des membres de leur famille, 14,2 % avec l'aide d'un ouvrier salarié, 4,4 % avec l'aide de 2 salariés, 3,4 % seulement avec l'aide de plus de 2 ouvriers.

Quant au mode de faire valoir, il s'établit comme suit (les nombres entre parenthèses indiquent l'importance relative de la superficie cultivée dans la superficie agricole totale) :

Propriétaires exploitants 66,8 % (56 %),
Fermiers 26,5 % (33,5 %),
Métayers 6,7 % (10,5 %).

Enfin, les salariés sont relativement plus nombreux chez les fermiers (58 pour 100 exploitations) que chez les propriétaires exploitants (34 pour 100

(1) I. N. S. E. E. Résultats statistiques du dénombrement 1946 : volume V. Exploitations agricoles.

exploitations), et la main-d'œuvre familiale plus abondante chez les métayers (150 personnes pour 100 exploitations) que chez les propriétaires exploitants où elle ne se chiffre qu'à 97 pour 100.

II — MOUVEMENT DE LA POPULATION

A. — FRANCE

1. Résultats relatifs a l'année 1949.

Le tableau ci-après indique, avec rappel des nombres antérieurs, le mouvement naturel de la population de la France enregistré en 1949 et résultats provisoires pour l'année 1950.

Résultats définitifs pour l'ensemble des 90 départements métropolitains.

Années	Millions d'habitants évalués au 30 juin (1)	Milliers de						Proportions pour 10.000 habitants			Mortalité infantile pour 1.000 naissances
		Mariages	Divorces	Naissances d'enfants déclarés vivants	Décès au total	Décès dont de 0 à 1 an	Excédent de naissances	Nouveaux mariés	Enfants déclarés vivants	Décès	
1938. . . .	42,0	274	24,3	612	647	40,1	— 35	131	146	154	66
1939. . . .	41,9	258	21,8	612	642	38,9	— 30	123	146	153	64
1940. . . .	41,0	177	11,3	559	760	50,6	— 201	86	136	185	91
1941. . . .	39,6	226	14,7	520	674	37,8	— 154	114	131	170	73
1942. . . .	39,4	267	14,9	573	657	40,7	— 84	136	145	167	71
1943. . . .	39,0	219	18,0	613	631	46,2	— 18	112	157	161	75
1944. . . .	38.9	205	17,8	627	744	48,7	— 117	105	161	191	78
1945. . . .	39.7	393	24,4	643	643	70,0	± 0	198	162	162	109
1946. . . .	40.3	517	51,9	840	542	56,7	+ 298	257	208	134	73
1947. . . .	40.2	427	57,4	867	534	57,6	+ 332	210	213	131	67
1948. . . .	41,7	371	47,0	867	510	45,0	+ 357	180	211	124	52
1949. . . .	41,55	341	39,5	869	570	48,5	+ 299	164	209	137	56
1950 (2) . .	41,95	330	35	854	526	40,3	+ 327	157	204	126	47

(1) A partir de 1946 on a inscrit la population présente évaluée, ayant servi de base au calcul de tous les taux démographiques
(2) Nombres provisoires.

La situation démographique résultant du mouvement de l'année 1949 est caractérisée par le maintien de la natalité à son niveau élevé, la baisse continue de la nuptialité qui se rapproche de sa valeur d'avant guerre et par une augmentation de la mortalité générale et infantile.

Nuptialité. — Après son maximum atteint en 1946, le taux de nuptialité n'a cessé de décroître pour atteindre, avec 341.000 mariages en 1949, le taux de 164 nouveaux mariés pour 10.000 habitants, proportion encore supérieure d'un quart à celle de l'année 1938.

La régression des *divorces*, qui ont atteint leur maximum en 1947, indique également la tendance du retour vers le niveau d'avant guerre, mais le nombre de 39.500 en 1949 dépasse encore de plus de moitié celui de l'année 1938.

Natalité. — La natalité française atteint en 1949 un niveau record de 869.000 naissances contre 867.000 en 1947 et 1948. L'accroissement réel de la fécondité des familles sera mis en évidence par l'étude détaillée, ci-après, de la situation en 1948.

Mortalité. — L'épidémie de grippe du début de l'année a contribué à relever le taux de mortalité générale et infantile (vieillards et jeunes enfants). Cependant, comparativement à l'avant-guerre, la mortalité reste faible, si l'on tient compte de la proportion plus élevée de personnes âgées et d'enfants en bas âge, particulièrement soumis aux risques de mort.

Bilan. — En raison de l'accroissement de la mortalité, l'excédent des naissances est diminué de 60.000 par rapport à l'année précédente; il est très voisin de 300.000.

2. Quelques résultats détaillés relatifs aux années 1948 et 1949 (1).

a) *Mariages.*

La documentation détaillée dont on dispose actuellement sur les mariages de l'année 1948 permet de dégager certains résultats intéressants dont les plus significatifs sont obtenus par le rapprochement des nouveaux mariés de la population mariable.

La baisse du nombre global des mariages se produit malgré l'amélioration de structure par âge de la population mariable, due au passage, de 1946 à 1948, de deux classes creuses du groupe de 25 à 29 ans au groupe de 30 à 34 ans, ces deux classes étant remplacées par deux générations abondantes de l'après-guerre 1914-1918.

Répartition par âge de la population mariable réduite (2)

ANNÉES	ENSEMBLE Nombre absolu en milliers	NOMBRES RELATIFS								
		ENSEMBLE	moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-59 ans
		SEXE MASCULIN								
1946	3.706	1.000	169	314	127	103	83	70	54	80
1947	3.868	1.000	165	336	146	72	78	67	57	79
1948	3.839	1.000	170	336	151	60	75	67	60	81
		SEXE FÉMININ								
1946	4.126	1.000	370	231	79	72	75	81	92	///
1947	4.064	1.000	378	227	99	57	72	78	89	///
1948	3.967	1.000	383	223	103	51	72	78	90	///

Un autre facteur agissant dans le même sens s'affirme par l'amélioration du rapport des sexes au cours des trois dernières années. Pour 1.000 femmes mariables, on compte 898 hommes en 1946, 952 en 1947 et 968 en 1948. Par conséquent, les chances pour le sexe féminin de trouver un partenaire augmentent; bien qu'elles ne soient réelles que pour les femmes âgées, en 1948, de moins de 24 ans et de plus de 35 ans, elles intéressent néanmoins 85 % des candidates au mariage.

(1) Les premiers résultats définitifs essentiels relatifs à l'année 1948 ont fait l'objet d'une étude : « Le mouvement de la population en 1948 » parue au *Bulletin Statistique de l'I. N. S. E. E.*, supplément trimestriel juillet-septembre 1948.

(2) Hommes célibataires, veufs et divorcés âgés de 18 à 59 ans.
Femmes célibataires, veuves et divorcées âgées de 15 à 49 ans.

Malgré ces tendances favorables, le tableau ci-après confirme la baisse de la nuptialité pour chaque sexe et à chaque âge. Elle s'est produite quel que soit l'état matrimonial antérieur au mariage.

Fréquence des mariages suivant l'âge et l'état matrimonial antérieur pour 1.000 mariables de chaque groupe.

ANNÉES d'observation	TOUS AGES	MOINS DE 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
I. — SEXE MASCULIN.								
a) *Tous états matrimoniaux antérieurs.*								
1935-1937	66	8,0	85	168	83	41	21	4,9
1946	108	11	130	283	191	67	35	8,2
1947	92	12	114	231	162	64	34	7,7
1948	80	11	104	200	135	58	31	7,1
II. — SEXE FÉMININ.								
a) *Tous états matrimoniaux antérieurs.*								
1935-1937	42	37	174	146	53	16	5,2	0,7
1946	64	41	250	265	110	33	9,1	1,0
1947	57	39	215	214	97	32	8,9	1,0
1948	50	36	192	183	84	29	8,4	1,0

Fréquence des mariages pour 1.000 mariables de tous âges suivant l'état matrimonial.

ANNÉES	ÉPOUX				ÉPOUSES			
	Total	Célibataires	veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées
1935-1937	66	76	23	93	42	69	5,7	58
1946	108	121	35	164	64	106	9,7	83
1947	92	100	31	167	57	88	8,8	95
1948	80	87	27	148	50	77	7,4	87

Malgré sa baisse continue depuis 1946, la nuptialité, en 1948, dépasse d'un cinquième celle de 1938. Pour les divorcés masculins et féminins l'augmentation est respectivement de 59 % et de 50 %.

La forte proportion des remariages de divorcés est confirmée par le tableau ci-après :

Répartition de 1.000 nouveaux mariés suivant l'état matrimonial antérieur.

ÉTAT matrimonial de l'époux \ ÉTAT matrimonial de l'épouse	FILLES	VEUVES	DIVORCÉES	ENSEMBLE	FILLES	VEUVES	DIVORCÉES	ENSEMBLE
	1936-1932				1947			
Garçons	854	21	18	893	800	27	35	862
Veufs	40	25	7	72	25	21	10	56
Divorcés	22	6	7	*35*	50	13	19	*82*
Ensemble	916	52	*32*	1.000	875	61	*64*	1.000
	1946				1948			
Garçons	840	27	23	890	793	24	39	856
Veufs	27	20	7	54	24	21	11	56
Divorcés	36	9	11	*56*	50	14	24	*88*
Ensemble	903	56	*41*	1.000	867	59	*74*	1.000

Pour chaque sexe la proportion des remariages de divorcés prend en 1948 des valeurs maxima. Quant à celle des veuves, elle semble s'orienter vers la baisse.

Mariages suivant la nationalité.
Acquisitions et pertes de la nationalité française par mariage.

Voici comment se répartissent les mariages suivant la nationalité des époux.

ANNÉE	ÉPOUX FRANÇAIS		ÉPOUX ÉTRANGER		ENSEMBLE
	Épouse française	Épouse étrangère	Épouse française	Épouse étrangère	
1946	925	28	31	16	1.000
1947	926	26	31	17	1.000
1948	919	25	36	20	1.000

Alors que les mariages entre Français et étrangères tendent à diminuer, ceux entre étrangers et Françaises sont en recrudescence.

Dans les premiers, la nationalité française est de plus en plus acquise par l'épouse étrangère, dans les seconds, les épouses françaises tiennent à conserver leur nationalité.

C'est ainsi qu'au cours des trois années de 1946 à 1948, 25.535 étrangères sont devenues françaises par mariage; en revanche, 832 Françaises ayant épousé des étrangers ont renoncé à leur nationalité, alors que 42.346 ont tenu à la conserver.

MARIAGES entre	ANNÉE	NOMBRES ABSOLUS (1)			NOMBRES RELATIFS		
		Ensemble	Nationalité française acquise	Nationalité étrangère maintenue	Ensemble	Nationalité française acquise	Nationalité étrangère maintenue
Français et étrangères	1946	14.254	8.505	5.749	100	59,7	40,3
	1947	11.086	9.043	2.043	100	81,6	18,4
	1948	9.172	7.987	1.183	100	87,1	12,9
			Nationalité française maintenue	Nationalité française abandonnée		Nationalité française maintenue	Nationalité française abandonnée
Étrangers et Françaises	1946	16.226	15.901	325	100	98,0	2,0
	1947	13.402	13.128	274	100	98,0	2,0
	1948	13.550	13.317	233	100	98,3	1,7

(1) Après répartition proportionnelle des changements de nationalité non déclarés dont l'importance est la suivante : en 1946 : 10,3 %; en 1947 : 4,4 %; en 1948 : 1,4 %.

Différence d'âge des époux.

Pour la première fois en 1948 on a repris l'exploitation des mariages suivant la différence d'âge des époux (1) et on l'a établie sur une base élargie. Nous ne faisons ici que résumer les résultats.

Un peu plus des trois quarts des époux sont plus âgés que leur épouse. La répartition des différences est indiquée par le tableau ci-après et illustrée par le graphique de la page 50.

Seize pour cent de tous les époux ont une différence d'âge de moins d'un an

(1) Statistique interrompue depuis 1919.

(en plus ou en moins). La différence la plus fréquente est celle de 2 à moins de 3 ans en faveur de l'époux; elle est observée dans 10,3 % des mariages.

Mariages en 1948 suivant la différence d'âge des époux.

ÉPOUX MOINS AGÉ QUE L'ÉPOUSE		ÉPOUX PLUS AGÉ QUE L'ÉPOUSE	
Différence d'âge en années révolues	Proportions pour 1.000 époux au total	Différence d'âge en années révolues	Proportions pour 1.000 époux au total
0	70,2	0	92,5
1	47,0	1	101,4
2	31,5	2	102,5
3	21,2	3	93,6
4	14,6	4	80,4
5	10,1	5	67,0
6	7,1	6	53,4
7	5,4	7	41,1
8	4,0	8	31,3
9	3,0	9	23,8
10	2,2	10	18,9
11	1,9	11	14,9
12	1,4	12	11,9
13	1,0	13	9,5
14	0,8	14	7,4
15	0,6	15	5,8
16	0,4	16	4,5
17	0,3	17	3,4
18	0,2	18	2,7
19	0,2	19	2,2
20 et plus	0,6	20 à 24	5,4
		25 à 29	1,7
		30 et plus	1,0
ENSEMBLE	223,7	ENSEMBLE	776,3

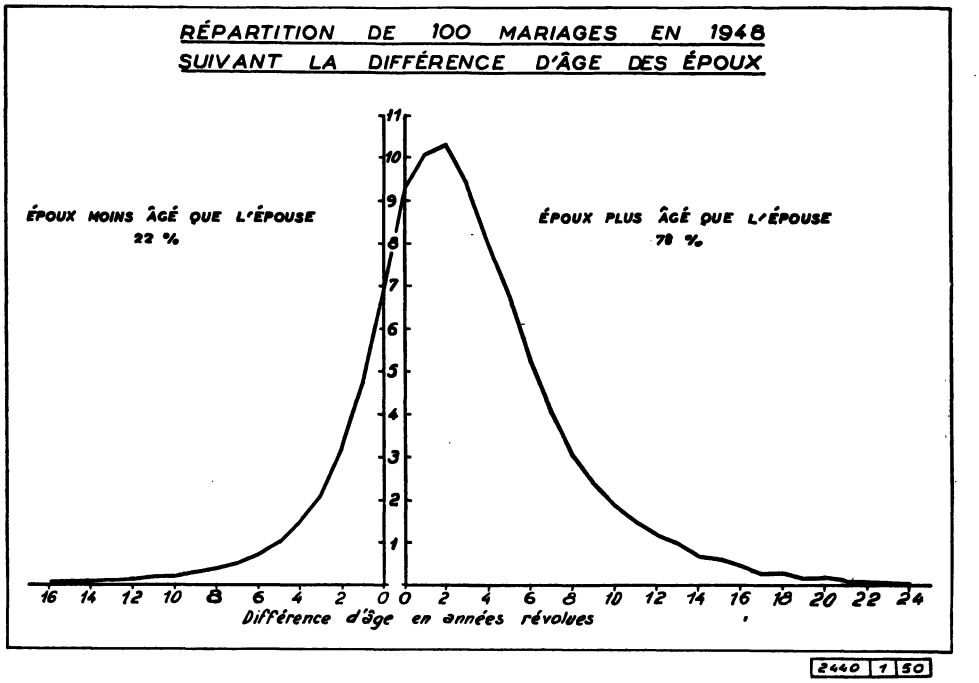

Age moyen au mariage suivant la profession et la situation dans la profession.

On a établi, pour la première fois en 1947, la répartition des nouveaux mariés suivant l'âge et la profession au premier mariage. Toutes les fois qu'elle était

indiquée sur le bulletin statistique d'état civil avec suffisamment de précision, on a retenu la profession individuelle; le classement des diverses activités professionnelles a eu lieu suivant la nomenclature des métiers et activités individuelles (juin 1947), élaborée par la commission interministérielle des nomenclatures.

Le tableau ci-après fournit le classement des nouveaux mariés en 1947 par sexe et par âge moyen croissant.

ÉPOUX		ÉPOUSES	
Age moyen en années	Métiers	Age moyen en années	Profession
25,6	Métallurgie et travaux des métaux.	22,9	Cuirs, peaux. Bois.
25,7	Électricité.	23,0	Électricité.
26,2	Textile.	23,1	Travaux des métaux. Métiers du textile. Papier. Édition.
26,3	Industrie du verre, de l'alimentation. Spectacles.		
26,5	Services, soins personnels et santé.	23,2	Manutention.
26,7	Matériaux de construction. Bâtiment, travaux publics. Armée.	23,3	Spectacles.
		23,4	Services, soins personnels; Industrie chimique.
26,8	Cuirs. Bois. Papier.	23,7	Agriculture.
26,9	Mines, terrassement. Industries chimiques. Transports par terre et air.	23,9	Habillement, ameublement.
		24,9	Commerce.
27,0	Pêche. Navigation fluviale.	25,0	Alimentation.
27,1	Habillement. Ameublement. Manutention. Administration. Professions intellectuelles.	25,4	Administration, professions intellectuelles.
		26,1	Emploi de bureau.
27,7	Agriculture.		
27,9	Forestage. Commerce.		
28,1	Emploi de bureau.		

Il y a lieu de n'attribuer à ces moyennes qu'une valeur indicative. Souvent la profession est indiquée sur le bulletin d'état civil de façon incomplète ou imprécise. D'autre part, dans certaines professions, les effectifs ne sont pas suffisamment importants pour que l'âge moyen soit significatif. C'est ainsi que dans les activités professionnelles des épouses, on a systématiquement éliminé toutes celles dont les effectifs n'atteignaient pas le millier. Enfin, le classement des âges moyens établis à partir des renseignements statistiques d'une seule année peut subir l'influence d'éléments aléatoires qui disparaîtra quand on disposera d'une documentation plus abondante.

C'est sous ces réserves seulement que sont valables les réflexions que suscite l'examen du tableau ci-devant.

Pour les hommes l'âge moyen s'échelonne de 25,6 ans à 28,1 ans. Ce sont les ressortissants des métiers de la métallurgie, des travaux des métaux, de l'électricité et du textile qui constituent les plus jeunes maris. Les plus âgés sont occupés dans l'agriculture, les forêts, l'administration, les professions intellectuelles, le commerce et les emplois de bureau.

L'éventail est un peu plus ouvert chez les femmes : de 22,9 ans à 26,1 ans. Comme pour le sexe masculin, on retrouve les plus jeunes dans les métiers du travail des métaux, du textile, de l'électricité auxquels viennent se joindre les cuirs, peaux, le bois, le papier et l'édition. Les plus âgées sont employées, comme les hommes, dans le commerce, l'administration, les professions intellectuelles, les travaux de bureau.

Il semble donc se dessiner, pour les deux sexes, une analogie dans la précocité de l'âge au mariage : celui-ci est avancé dans les métiers essentiellement industriels, tardif dans l'agriculture, le commerce, les professions intellectuelles et les emplois de bureau. La plus longue préparation qu'exige l'accès à ces deux der-

nières occupations explique aisément le retard apporté au mariage de leurs ressortissants.

Age moyen suivant la situation dans la profession.

L'âge au mariage est certainement en relation avec le degré de hiérarchie occupé dans la profession. Le tableau ci-après (1) confirme les suppositions que l'on pouvait faire à cet égard : l'âge moyen croît avec le degré d'élévation du rang social.

a) *Professions agricoles.*

HOMMES		FEMMES	
Age moyen	Situation	Age moyen	Situation
26,7	Domestique de ferme, manœuvre, membre de la famille.	22,8	Métayer.
27,5	Métayer.	23,2	Domestique de ferme, manœuvre, membre de la famille.
28,6	Journalier, travailleur indépendant.	24,6	Journalier, travailleur indépendant.
28,7	Fermier.	24,6	Fermier.
29,3	Propriétaire exploitant.	25,3	Propriétaire exploitant.

b) *Professions non agricoles.*

HOMMES		FEMMES	
Age moyen	Situation	Age moyen	Situation
26,1	Ouvrier ou employé qualifié.	23,6	Ouvrier ou employé qualifié.
26,4	Ouvrier ou employé (sans autre indication.)	23,8	Ouvrier ou employé spécialisé.
26,7	Ouvrier ou employé spécialisé.	24,1	Ouvrier ou employé (sans autre indication).
27,0	Agent de maîtrise, chef d'équipe, contremaître.	24,2	Agent de maîtrise, chef d'équipe.
27,1	Manœuvre ordinaire, de force ou spécialisé.	24,4	Manœuvre ordinaire, de force ou spécialisé.
27,8	Chef de service, chef de fabrication.	25,6	Artisan.
28,7	Artisan.	26,0	Chef de service, chef de fabrication.
28,9	Directeur, gérant, patron.	27,9	Directeur, gérant, patron.

b) *Divorces.*

L'année 1948 a déclenché le mouvement de baisse des divorces qui ont atteint leur maximum en 1947 : 57.400. Ce nombre record qui représente plus du double de celui des années 1935-1937 comprend, en partie, les divorces qui n'ont pu être prononcés au cours de la guerre en raison de la modification par le gouvernement de Vichy de la législation relative à la dissolution légale des unions. Après liquidation de ces séparations retardées, le nombre des divorces commence à se rapprocher de son niveau d'avant guerre.

Rappelons qu'il s'agit ici des divorces transcrits sur les registres de l'état civil (transcription qui parfois n'a lieu qu'après un délai assez long) et non pas des divorces prononcés au cours de l'année considérée.

(1) Auquel s'applique toutes les réserves formulées plus haut.

Le tableau ci-après met en évidence l'époux qui a obtenu le gain du divorce.

ÉPOUX ayant obtenu le divorce	1936-1940	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948
Le mari	370	442	477	488	527	538	477	406
La femme	481	424	388	363	318	298	339	387
Les deux	149	134	135	149	155	164	184	207
ENSEMBLE	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000	1.000

Avant la dernière guerre, les divorces étaient plus fréquemment prononcés au bénéfice de la femme qu'à celui du mari. Depuis 1942, la situation est renversée en faveur du mari. Mais à partir de 1947, le retour à la normale se manifeste par la diminution de la proportion des divorces prononcés au bénéfice de l'époux; celle-ci ne dépasse, en 1948, que de peu celle des divorces prononcés au bénéfice de l'épouse (1).

Cependant, le nombre relatif des divorces prononcés à torts réciproques ne cesse d'augmenter; il atteint en 1948 sa valeur maxima : 21 %.

c) *Naissances.*

Le nombre de naissances étant fonction du nombre de femmes en âge de procréation et de la structure par âge de cette population fécondable, il convient d'examiner comment celle-ci a varié au cours des trois dernières années.

Population féminine de 15 à 49 ans.

SITUATION au milieu de l'année	MILLIERS de femmes de 15 à 49 ans	RÉPARTITION PROPORTIONNELLE SUIVANT L'AGE							
		Ensemble	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
1946	10.327	1.000	156	159	103	137	151	151	143
1947	10.379	1.000	155	156	136	109	149	149	146
1948	10.364	1.000	153	155	149	98	148	150	147

Légèrement supérieurs à ceux de 1946, les effectifs des femmes en âge de procréation sont sensiblement les mêmes en 1947 et 1948. Cependant la structure par âge s'est améliorée d'année en année en ce sens que le groupe de femmes âgées de 25-29 ans s'est de plus en plus étoffé, conséquence du passage entre 1946 et 1948 de deux classes creuses (générations 1917 et 1918) de ce groupe au groupe de 30-34 ans. La fécondité des femmes âgées de 25 à 29 ans étant la plus élevée, le renforcement effectif des femmes de ce groupe d'âge constitue un apport sérieux à la fécondité moyenne, dont le taux passe de 809 pour 10.000 en 1946 à 835 en 1947 et à 837 en 1948. On ne connaît pas encore le taux de fécondité de l'année 1949. Mais il est probable que le maximum des naissances enregistrées au cours de cette année, 869.000, soit dû non pas à un relèvement de la fécondité mais au fait que le groupe des femmes âgées de 25 à 29 ans a atteint, cette année-là, son effectif maximum.

(1) En 1949, la répartition se rétablit en faveur de la femme : mari, 370; femme, 426; les deux, 204.

Nombre de naissances vivantes pour 10.000 femmes de chaque groupe d'âge (fécondité effective).

ANNÉES D'OBSERVATION	Tous âges	Moins de 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 et plus
1935-1937	608	262	1.243	1.188	789	442	157	18
1946	809	206	1.386	1.858	1.401	806	261	22
1947	835	230	1.599	1.867	1.270	769	265	24
1948	837	237	1.614	1.833	1.259	752	260	23

On notera un relèvement de la fécondité des femmes âgées de moins de 25 ans.

Productivité des mariages.

On dispose actuellement de la documentation nécessaire pour mesurer la productivité de chacune des générations de mariages à partir des mariages conclus au cours de l'année 1943. Le tableau ci-après indique, d'une part, le nombre de naissances issues de chaque génération de mariage (de 1943 à 1947) au cours de la 1re, 2e, 3e, 4e et 5e année de durée; d'autre part, le nombre total d'enfants nés vivants fournis par chacune de ces générations après 1, 2, 3, 4 et 5 années de mariage.

Productivité des mariages suivant la durée.

ANNÉE DU MARIAGE au cours de laquelle ont eu lieu les naissances	NOMBRE DE NAISSANCES au cours de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en					NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES depuis le début du mariage jusqu'à la fin de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en				
	1943	1944	1945	1946	1947	1943	1944	1945	1946	1947
1re année	395	450	374	360	376	395	450	374	360	376
2e année	300	304	309	330	—	695	754	683	690	—
3e année	246	250	236	—	—	941	1.004	919	—	—
4e année	208	209	—	—	—	1.149	1.213	—	—	—
5e année	176	—	—	—	—	1.325	—	—	—	—

On remarquera la plus forte productivité des mariages conclus en 1944. Il est possible que la productivité réduite des années 1945 et 1946 (autant qu'on peut en juger après 3 ans et 2 ans de mariage) s'explique par la plus forte proportion des mariages retardés dans lesquels les époux sont d'un âge plus avancé.

L'étude de la productivité devient particulièrement intéressante lorsqu'elle est combinée avec le rang de la naissance. Le tableau ci-après fournit les résultats disponibles à l'heure actuelle.

Productivité des mariages suivant la durée pour les premières et deuxièmes naissances.

ANNÉE DU MARIAGE au cours de laquelle ont eu lieu les naissances	PREMIÈRES NAISSANCES						DEUXIÈMES NAISSANCES					
	Nombre de 1res naissances au cours de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en			Nombre total de 1res naissances depuis le début du mariage jusqu'à la fin de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en			Nombre de 2es naissances au cours de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en			Nombre total de 2es naissances depuis le début du mariage jusqu'à la fin de chaque année de mariage pour 1.000 mariages conclus en		
	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947	1945	1946	1947
1re année	370	356	372	370	356	372	4	4	4	4	4	4
2e année	232	254	—	602	610	—	76	75	—	80	79	—
3e année	72	—	—	674	—	—	140	—	—	220	—	—

Un peu plus du tiers des parents ont leur premier enfant au cours de la première année du mariage, 60 % d'entre eux l'ont au cours des deux premières années et les deux tiers au cours des trois premières années. Pour ce qui est de la seconde naissance, elle se produit au cours des deux premières années pour 8 % des couples et dans les trois premières années pour 22 % des couples. Ces résultats, issus d'une documentation encore trop récente, gagneront à être confrontés avec ceux des années ultérieures.

Intervalles moyens entre le mariage et la ne naissance.

Le tableau suivant met en évidence la réduction depuis 1946 de l'intervalle entre le mariage et les naissances du rang 1 à 4. Alors qu'il y a à peu près stabilité de l'intervalle pour la 5e naissance, on observe une augmentation de la durée du mariage pour les naissances de rang supérieur à cinq. Dans les mariages récents les naissances ont donc tendance à se suivre à un rythme accéléré. Il est probable que ce résultat reflète le désir des jeunes parents de bénéficier plus rapidement des avantages accordés aux familles nombreuses.

Intervalles moyens entre le mariage et les naissances de chaque rang.

RANG DE LA NAISSANCE	DURÉE EN ANNÉES ET MOIS					
	1946		1947		1948	
	années	mois	années	mois	années	mois
1re naissance	2	5	1	10	1	9
2e naissance	6	3	5	5	4	7
3e naissance	8	6	8	1	7	8
4e naissance	10	4	10	1	9	10
5e naissance	11	9	11	9	11	7
6e naissance	13	0	13	4	13	2
7e naissance	14	1	14	5	14	6
8e naissance	14	11	15	5	15	6
9e naissance	15	9	16	4	16	8
10e et plus	17	7	18	1	18	2

ÉCOLES D'ÉTUDES FACULTÉ DE DROIT ECONOMIQUES ET STATISTIQUES

Quant à la répartition des naissances vivantes légitimes suivant le rang de la naissance elle est fournie par le tableau ci-après.

Naissances vivantes légitimes suivant le rang.

ANNÉES d'observation	TOTAL des naissances	1re naissance	2e naissance	3e naissance	4e naissance	5e naissance	6e naissance	7e naissance	8e naissance et au delà
				Nombres absolus (en milliers).					
1935-1937 . .	587,8	193,0	150,5	93,1	56,6	35,3	22,7	14,5	22,1
1946	767,4	297,1	205,9	114,3	58,2	32,3	20,1	13,4	26,1
1947	800,6	343,5	194,5	111,6	58,6	32,9	20,0	13,2	26,3
1948	804,4	310,1	219,9	118,9	62,7	34,2	20,0	13,1	25,5
				Indices. (base 1935-1937 = 100).					
1946	131	154	137	123	103	91	89	92	118
1947	136	178	129	120	104	93	88	91	119
1948	137	161	146	128	111	97	88	90	115
				Proportions pour 10.000 naissances.					
1935-1937 . .	10.000	3.282	2.560	1.584	964	601	386	248	375
1946	10.000	3.873	2.683	1.489	758	420	262	175	340
1947	10.000	4.291	2.431	1.391	732	411	250	165	329
1948	10.000	3.855	2.734	1.478	780	426	248	163	316

En 1948, les premières naissances ont été relativement moins nombreuses qu'en 1947; en revanche, il s'est produit une augmentation des naissances des rangs 2 à 5. Des résultats plus significatifs sont obtenus en calculant, pour les naissances de chaque rang, des indices ayant pour base les nombres absolus correspondants enregistrés au cours de la période 1935-1937. Ces indices indiquent une plus-value par rapport à l'avant-guerre pour les naissances du rang 1 à 4. Contrairement à ce qu'on a pu constater au cours de la dernière guerre, la forte fécondité de l'après-guerre s'est surtout manifestée dans les ménages ayant de 0 à 3 enfants.

On pourrait supposer que les indices supérieurs à 100 calculés ci-dessus pour les naissances du rang 1 à 4 résultent d'un nombre plus élevé qu'en 1935-1937 des femmes en âge d'avoir leurs quatre premiers enfants. Cependant la confrontation de ces nombres permet de constater la supériorité des femmes pour la période d'avant guerre dans chacun des groupes de 20 à 24 ans, de 25 à 29 ans, de 30 à 34 ans et l'égalité pour le groupe de 35 à 39 ans. Les plus fortes proportions des quatre premiers rangs résultent donc bien d'une fécondité plus élevée des mariages d'après guerre.

Sexe et légitimité.

Le taux de masculinité des naissances vivantes se maintient au niveau élevé, supérieur à celui d'avant-guerre; en revanche, le taux relatif aux mort-nés s'abaisse et se trouve, en 1948, inférieur à celui de la période 1935-1937. Cette évolution est peut-être la conséquence de la baisse de la morti-natalité.

Quant à la fréquence des naissances illégitimes dans le total des enfants nés vivants et morts-nés, elle continue à diminuer et se rapproche ainsi de sa valeur d'avant guerre. Elle est de 73 ‰ en 1948, contre 77 en 1947, 88 en 1946, 106 en 1945 (maximum) et 68 en 1935-1937.

Morti-natalité.

On constate au cours des dernières années une régression marquée de la proportion des mort-nés dans l'ensemble des naissances d'enfants déclarés vivants et des mort-nés. Elle est mise en évidence par les nombres ci-dessous :

	1935-1937	1946	1947	1948
Nombres absolus de mort-nés	21.635	23.597	23.046	20.999
Nombres relatifs de mort-nés pour 10.000 naissances au total	332	273	259	236

La baisse de la morti-natalité s'observe à tous les âges de la mère, pour les mort-nés légitimes comme pour les illégitimes. Elle ne doit pas, cependant, être considérée comme représentant l'importance exacte de l'amélioration de la vitalité des nouveau-nés; il y a lieu, semble-t-il, de l'attribuer, en partie, au fait suivant.

Parmi les mort-nés sont compris les enfants dits « déclarés sans vie », c'est-à-dire des enfants nés vivants, mais décédés avant leur déclaration de naissance à l'état civil. Le délai de déclaration étant de trois jours, les mort-nés peuvent donc comprendre des enfants ayant vécu trois jours. Leur enregistrement sur les registres de l'état civil comme enfant né vivant ou comme enfant déclaré sans vie dépend uniquement du moment de la déclaration à l'état civil.

Comme les primes à la naissance ne sont attribuées que pour les naissances vivantes, les familles ont intérêt à déclarer une naissance dans le moindre délai afin de ne pas courir le risque de perdre le bénéfice de la prime dans le cas où l'enfant viendrait à décéder avant la déclaration de sa naissance.

Le nombre d'enfants déclarés sans vie — qu'on appelle aussi les faux mort-nés — dans l'ensemble des mort-nés est connu. Si l'on défalque du nombre des mort-nés celui des faux mort-nés pour ajouter ce dernier aux naissances d'enfants déclarés vivants, le facteur perturbateur dont il était question plus haut se trouve éliminé. Les taux de morti-natalité « épurée » qui en résultent s'établissent comme suit pour les quatre périodes considérées ci-devant : 280, 213, 216 et 195. Ces taux, qui peuvent être considérés comme la mesure véritable de la vitalité des nouveau-nés, accusent une diminution analogue à celle des taux bruts. La diminution effective de la morti-natalité semble donc bien établie; elle doit être la conséquence des dispositions de la législation familiale (consultations prénatales, protection des futures mères assurée par le Code du travail).

d) *Décès en 1949.*

On dispose, pour les décès, de résultats (provisoires) relativement plus récents que pour les autres actes d'état civil grâce aux statistiques mensuelles des causes de décès établies par l'Institut National de la Statistique et des Études écono-

miques (1). Ces relevés ont permis l'établissement des taux de mortalité réunis dans le tableau suivant :

Taux de mortalité pour 10.000 habitants, et indices de taux calculés sur la base de 1933-1938 égale à 100.

GROUPES D'AGE	SEXE MASCULIN						SEXE FÉMININ					
	1947		1948		1949		1947		1948		1949	
	Taux	Indice	Taux	Indice	Taux	Indice	Taux	Indice	Taux	Indice	Taux	Indice
Moins d'un an.	794	99	610	76	652	81	611	99	456	74	511	83
1 à 4 ans.	42	59	33	46	35	49	36	57	29	46	31	49
5 à 9 ans.	11	55	10	50	9	46	10	56	8	42	8	42
10 à 14 ans.	10	71	8	57	8	55	7	47	6	43	6	43
15 à 19 ans.	18	64	14	50	13	48	13	48	11	41	10	38
20 à 24 ans.	26	57	22	48	20	43	21	53	17	42	15	36
25 à 29 ans.	31	63	27	55	24	49	23	56	20	49	19	46
30 à 34 ans.	37	62	36	60	29	48	27	64	24	57	23	55
35 à 39 ans.	43	56	42	55	37	48	29	60	27	56	26	54
40 à 44 ans.	58	60	60	62	54	56	35	60	34	59	36	62
45 à 49 ans.	83	66	86	68	81	64	48	62	47	61	48	62
50 à 54 ans.	114	67	121	71	123	72	69	68	66	65	71	70
55 à 59 ans.	168	72	172	74	177	76	97	69	96	68	102	72
60 à 64 ans.	247	75	260	79	269	82	156	75	148	71	158	76
65 à 69 ans.	378	78	384	80	411	85	250	77	236	73	261	80
70 à 79 ans.	733	82	718	81	802	90	546	81	503	75	574	86
80 et plus.	1.725	83	1.728	83	2.031	97	1.490	84	1.399	79	1.664	94

A tous les âges, la mortalité masculine reste plus élevée que la mortalité féminine. Par rapport à 1948, on observe une augmentation des taux chez les enfants des deux sexes âgés de moins de 5 ans, chez les hommes de plus de 50 ans et les femmes ayant dépassé 40 ans.

Les indices de l'année 1919 montrent que pour les hommes de moins de 40 ans (sauf pour les garçons de 10-14 ans) et pour les femmes de moins de 30 ans, la mortalité est réduite à moins de la moitié de sa valeur en 1933-1938. En revanche, la mortalité des vieillards des deux sexes ayant dépassé 70 ans se rapproche sensiblement de son niveau d'avant guerre. Ce sont eux qui ont été les principales victimes de l'épidémie de grippe.

(1) Voir : « La mortalité en 1949 et ses causes » au *Bulletin mensuel de Statistique de l'I. N. S. E. E.* Supplément trimestriel avril-juin 1950.

Décès suivant la cause.

Taux de mortalité pour 1.000 habitants par groupe de causes de décès

GROUPES	DÉSIGNATION	1936	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
I	Maladies infectieuses et parasitaires. . .	3,4	3,5	3,7	5,3	5,1	3,4	2,7	2,3	5,1
	Tuberculose toutes formes	11,8	15,4	14,7	12,9	11,0	8,4	7,9	7,7	6,9
II	Cancer et autres tumeurs.	10,6	16,0	16,5	16,8	16,2	15,5	16,5	17,4	17,8
III IV. V	Maladies rhumatismales, de la nutrition, des glandes endocrines, autres maladies générales, maladies du sang, empoisonnements chroniques, intoxications	2,3	3,3	2,4	2,6	2,4	2,0	2,2	2,4	2,3
VI	Maladies du système nerveux et des organes des sens . . .	15,5	21,5	19,3	20,9	18,6	16,0	16,8	16,8	18,2
VII	Maladies de l'appareil circulatoire . . .	18,8	28,1	28,3	32,1	27,8	23,4	24,3	24,7	23,6
VIII	Maladies de l'appareil respiratoire	16,9	19,5	18,7	23,3	19,1	14,5	13,7	11,8	15,6
IX	Maladies de l'appareil digestif	7,5	9,2	8,5	8,0	9,4	6,7	7,3	6,4	7,6
X	Maladies de l'appareil urinaire et de l'appareil génital. . . .	5,5	8,9	7,5	8,9	6,6	5,8	6,1	5,8	6,2
XI	Maladies de la grossesse, état puerpéral	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3
XII. XIII	Maladies de la peau, du tissu cellulaire, des os, des organes de la locomotion . .	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
XIV. XV	Vice de conformation congénitaux, maladies du premier âge.	2,9	3,3	3,4	3,3	4,5	4,6	4,7	4,1	4,3
XVI	Sénilité	19,3	16,1	15,8	16,7	13,3	10,7	10,2	9,5	11,0
XVII	Morts violentes ou accidentelles	6,7	7,0	9,1	24,0	8,7	5,9	6,4	6,5	6,3
XVIII	Causes non spécifiées ou mal définies . .	31,4	16,3	14,7	18,2	18,2	17,1	12,3	8,7	8,5
TOTAL. . .	Toutes causes réunies.	153	169	163	194	162	135	132	125	138

Sans distinction de sexe ni d'âge, le tableau ci-dessus ne permet de suivre que très sommairement l'évolution des diverses causes de décès. La qualité de la statistique sanitaire se maintient, les décès de causes non spécifiées ou mal définies étant passés de 8,7 % en 1948 à 8,5 % en 1949. En 1936, cette proportion atteignait 31 %.

L'épidémie de grippe qui a sévi au début de l'année a fait environ 11.000 victimes de plus que l'année précédente. Elle est sans doute également responsable d'une partie des 26.000 décès dus à la pneumonie et à la bronchopneumonie contre 21.500 en 1948.

En revanche, on note une nouvelle régression des décès par tuberculose de l'appareil respiratoire dont le nombre passe de 25.853 à 23.302.

Le cancer, toutefois, poursuit ses ravages : 17,8 décès pour 10.000 habitants contre 10,6 en 1936. On note également un accroissement des taux de mortalité par maladies du système nerveux et des organes de sens, par maladies de l'appareil circulatoire (un cinquième des décès) et par sénilité.

e) *Excédent de naissances.*
Taux net de reproduction. — Taux d'accroissement de Lotka.

Après les onze années consécutives qui s'étaient soldées chacune par un excédent de décès, on a enregistré depuis 1946 un surplus substantiel de naissances qui s'élève à 1.285.000 pour l'ensemble des quatre années de 1946 à 1949.

Le taux net de reproduction de Kuczinski qui indique le rapport de deux générations féminines successives, atteint lui aussi des valeurs record : 131 (1) en 1947 et 133 (1) en 1948. Les taux correspondants de Lotka (accroissement de la population de structure limite stable) sont : + 95 et + 101 pour 10.000 habitants.

3. Résultats pour l'année 1950

Nuptialité. — La régression de la nuptialité se ralentissant, le nombre des mariages est de 330.000, soit inférieur de 3 % seulement à celui de 1949. Le taux des nouveaux mariés correspondant est de 157 contre 131 en 1938.

Natalité. — Le nombre des naissances s'établit à 853.000, il est donc inférieur de 12.000 à celui de l'année précédente. De ce fait, le taux de natalité s'abaisse à 204 pour 10.000 habitants contre 209 en 1949.

Mortalité. — On a enregistré 520.000 décès contre 568.000 l'année précédente, marquée par une épidémie de grippe. Le taux de mortalité s'établit à 126 pour 10.000 habitants en 1950 contre 154 en 1938.

Enfin, la mortalité infantile, revenant au niveau de la ligne de tendance de baisse, marque un record de faiblesse à 47 pour 1.000 naissances.

B. — PAYS DIVERS

Faute de données récentes plus significatives (taux de fécondité notamment) on s'est borné à reproduire dans le tableau ci-après les taux de natalité, de mortalité générale et de mortalité infantile établi par le Bureau de Statistique des Nations Unies.

Natalité.

Parmi les pays européens figurant au tableau, la France est le seul qui ait maintenu, en 1948, son taux de natalité. En dehors de l'Europe, le même phénomène se produit au Canada et au Mexique. Néanmoins, le taux français demeure inférieur à celui de l'Espagne, du Portugal, des Pays-Bas et de la Finlande et de tous les pays extra-européens considérés; mais pour la première fois depuis 1871, le taux de la France est supérieur à celui de l'Italie.

---

(1) Nombre rectifié.

PAYS	NATALITÉ				MORTALITÉ				MORTALITÉ INFANTILE			
	1938	1947	1948	1949	1938	1947	1948	1949	1938	1947	1948	1949
	Proportions pour 10.000 habitants								*Proportions pour 1.000 nés vivants.*			
Pays européens :												
Autriche	139	186	177	158	140	130	118	126	80	78	76	76
Belgique	160	178	173	172	132	133	124	129	81	69	65	57
Danemark (1)	181	221	203	189	103	97	86	89	59	40	35	»
Espagne	201	213	230	214	193	120	109	114	124	76	69	74
Finlande	210	278	269	256	131	120	111	113	68	59	52	48
France	146	210	208	210	154	130	122	138	66	67	51	56
Hongrie	199	184	191	»	143	121	112	»	131 (2)	111 (2)	100	»
Italie	238	219	216	200	141	114	105	106	106	82	71	74
Norvège	156	216	206	196	100	93	88	88	37	35	30	»
Pays-Bas	205	278	253	237	85	81	74	81	37	34	29	27
Portugal (3)	266	241	263	250	154	133	128	138	137	108	100	115
Roumanie	296	224	»	»	192	211	»	»	182	199	»	»
Royaume-Uni (4)	155	208	181	170	118	121	109	117	55	43	36	34
Suède	149	189	185	174	115	108	99	99	42	25	23	20
Suisse	152	193	190	184	116	113	108	107	43	39	36	34
Tchécoslovaquie	167	242	234	»	132	122	115	»	110	88	83	83
Pays extra-européens :												
Australie (5)	175	241	231	229	96	97	99	95	38	29	28	25
Canada (6)	206	286	268	269	96	94	93	92	63	45	44	43
Chili	335	338	336	332	235	176	174	181	236	161	160	169
Costa-Rica (7)	431	536	413	410	169	139	122	118	122	84	92	92
États-Unis d'Amérique	176	258	244	240	106	101	99	97	51	32	32	31
Japon (8)	271	348	340	334	177	148	120	116	114	76	»	»
Mexique	435	451	431	454	229	163	163	179	128	97	103	»

(1) Nom compris les îles Féroé.
(2) Territoire de Trianon.
(3) Y compris les Acores et Madère.
(4) Non compris l'armée outre-Mer.
(5) Non compris les Aborigènes.
(6) Non compris le Yukon et les territoires du Nord-Ouest.
(7) A partir de 1948, les taux sont basés sur des estimations de la population ne comprenant pas les forces armées outre-mer.
(8) Nationaux japonais dans les quatre principales îles seulement.

Mortalité.

La mortalité d'un grand nombre de pays européens a été marquée par l'épidémie de grippe qui, partant de Sardaigne en octobre 1948, atteignit successivement les pays suivants : Suisse (début décembre), Autriche (mi-décembre), Bulgarie, Tchécoslovaquie, France (entre le 15 et 20 décembre), Belgique (janvier 1949), Pays-Bas, Angleterre (Irlande négligeable), Allemagne (zone américaine).

Dans tous ces pays, on constate un taux de mortalité soit sensiblement plus élevé qu'en 1948, soit un arrêt de la baisse qui se serait vraisemblablement poursuivie sans l'épidémie. Le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Albanie, la Hongrie et la Pologne n'ont rien subi d'anormal en matière de grippe.

Remarquons qu'avec le Portugal, la France qui comporte la plus forte proportion de vieillards (16 %), accuse le taux de mortalité le plus élevé en Europe.

Mortalité infantile.

L'épidémie de grippe n'a pas entraîné partout une aggravation de la mortalité infantile. Celle-ci a été en régression en Suisse, dans les Pays-Bas, en Belgique, dans le Royaume-Uni, en Suède et en Finlande, ainsi qu'en Australie

et au Canada. En revanche, on note un relèvement en France et en Italie et dans deux pays européens épargnés par la grippe : l'Espagne et le Portugal.

C'est la Suède qui continue à marquer le taux le plus faible : 20 décès de moins d'un an pour 1.000 naissances. La France, au point de vue mortalité infantile, est mieux placée qu'en ce qui concerne la mortalité générale, son taux étant dépassé par ceux de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de l'Italie, de l'Autriche et de la Tchécoslovaquie.

*
* *

Le maintien pendant cinq années consécutives du chiffre de naissances à un niveau record alors que partout ailleurs la natalité a fléchi, ainsi que l'abaissement de la mortalité infantile à un niveau jamais atteint, sont les facteurs les plus caractéristiques et les plus réconfortants de la situation démographique de la France. Cependant, sa mortalité, bien que sensiblement réduite par rapport à la période d'avant guerre, reste l'une des plus élevées en Europe. Les pays extra-européens dont la mortalité dépasse celle de la France (Chili, Mexique, Indes) ont des populations « jeunes » dont la fécondité est très sensiblement supérieure à la nôtre.

Paul Gasc.